

La Communauté de communes

Engenville appartient à la CCPB : Communauté de Communes du Plateau Beauceron

Cette Communauté de communes a été fondée en 2005 entre les neuf communes du nord-ouest du canton de Malesherbes auxquelles s'est jointe Autruy-sur-Juine du canton d'Outarville. Le périmètre de la communauté est donc identique à celui de l'ancien SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de Sermaises.

Conformément à la loi, C'est désormais la Communauté de communes qui gère, en lieu et place de chacune des communes :

La Sécurité, avec la création d'un CISPD (Comité intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance) qui permet aux élus de faire régulièrement le point sur la tranquillité de nos villages avec les services du Procureur de la République, les services de Gendarmerie, les animateurs sociaux, les animateurs sportifs et de façon générale tous ceux qui s'impliquent dans l'animation de la jeunesse. Engenville est représenté au CISPD par Alain Poisson, adjoint au maire.

L'industrialisation : La Communauté de communes a pris en charge l'extension de 10 hectares de la zone industrielle de Sermaises. Nous espérons des implantations d'entreprises. La communauté est aussi en charge d'élaborer la ZDE (Zone de Développement Éolien) qui fixera les règles de l'implantation des éoliennes sur le territoire de nos dix communes (voir l'article consacré aux éoliennes sur ce site).

L'Action sociale : La communauté de communes construit actuellement une MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) rue de Paris à Sermaises (voir sur ce site à la rubrique MARPA). La communauté s'est aussi lancée dans la réhabilitation de la "Maison Gilet" à Sermaises pour en faire une "Maison d'accueil et des services" au sein d'un petit immeuble de six appartements locatifs adaptés aux personnes âgées. La communauté a aussi en projet la création d'un réseau d'assistantes maternelles et la création d'un nouveau service de la petite enfance.

Les Sports : La communauté a pris en charge les stades de Sermaises et d'Autruy-sur-Juine ainsi que le gymnase de Sermaises qui sont désormais "communautaires" et peuvent être utilisés par les habitants des dix communes.

La Gestion de la voirie d'intérêt intercommunal (pour l'instant les seules voiries intérieures de la zone industrielle de Sermaises)

Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) mais les intéressés continuent - comme avant - à s'adresser pour ce faire à la mairie de leur commune.

Et bien d'autres projets sont discutés en communauté.

Cette communauté ne coûte rien au contribuable. Elle est entièrement financée par la Taxe professionnelle versée par les entrepreneurs sur le territoire de nos dix communes. Les actions communes sont ainsi financées, l'argent qui reste est redistribué aux communes selon la Taxe Professionnelle que chacune touchait avant la création de la communauté.

Chacune des dix communes est représentée par trois de ses conseillers municipaux au sein du Conseil Communautaire. Les représentants d'Engenville sont Dominique Mameaux, maire ; Alain Poisson, premier adjoint et Thierry Couturier deuxième adjoint.

La communauté est présidée par James Bruneau Maire de Sermaises et quatre vice-présidents. Premier vice-président Dominique Mameaux, maire d'Engenville, chargé des Finances ; 2e vice-président Christophe Faure, maire de Thignonville, chargé de la Sécurité; 3e vice-président Gérard Védie, maire-adjoint d'Autruy-sur-Juine, chargé des travaux; 4e vice-président Patrice Véllard, maire-adjoint de Rouvres-St-Jean, chargé des services de l'Assainissement

non-collectif.